

Fiches de données de sécurité**OD8003 Awlquik Primer****Version No. 2 Date de la révision 21/10/11**

Conforme aux exigences de la Réglementation (CE) N°1907/2006 (REACH), Annexe II et Réglementation (CE) N° 1272/2008

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Awlquik Primer

Code du produit

OD8003

Numéro d'enregistrement

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal

Voir la fiche technique

Réservé à usage professionnel

Mode d'application

Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Awlgrip Europe

Bannerlaan 54

B-2280 Grobbendonk Belgium

Téléphone No

+32 14 257770

Télécopie

+32 14 230880

1.4. Numéro d'appel d'urgence**Fabricant**

+44 (0)191 469 6111 (24 hr)

**No de téléphone d'un organisme officiel:
Conseils destinés aux médecins et aux hôpitaux
uniquement**

+44 (0)844 892 0111

Email

sdsfellinguk@akzonobel.com

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément à la Réglementation (CE) N° 1272/2008**

Flam. Liq. 2;H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2;H315

Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1;H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Aquatic Chronic 3;H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208

Contient 3-aminopropyltriéthoxysilane, Triéthylènetétramine. Peut produire une réaction allergique.

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

F	Facilement inflammable.
Xi	Irritant.
R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Conformément à la réglementation (CE) N° 1272/2008



Danger.

Contient:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient 3-aminopropyltriéthoxysilane, Triéthylènetétramine. Peut produire une réaction allergique.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

p280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE - arrêté du 10 octobre 1983, ou avec valeurs limites d'exposition.

Voir chapitre 8 pour les limites.

Noms/Désignations chimiques	Poids %	67/548/CEE Classification	Classification CE N° 1272/2008	Notes
2-Propanol	2.5 - < 10	F;R11 Xi;R36 R67	Flam. Liq. 2;H225	

CAS: 0000067-63-0 Numéro CE 200-661-7 Numéro d'index: 603-117-00-0 N° Enr. REACH: 01-2119457558-25-xxxx			Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	[1][2]
Acétate de n-butyle CAS: 0000123-86-4 Numéro CE 204-658-1 Numéro d'index: 607-025-00-1 N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	R10 R66 R67	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H336 EUH066	[1][2]
Butanone CAS: 0000078-93-3 Numéro CE 201-159-0 Numéro d'index: 606-002-00-3 N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	F;R11 Xi;R36 R66 R67	Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336 EUH066	[1][2]
N-Butanol CAS: 0000071-36-3 Numéro CE 200-751-6 Numéro d'index: 603-004-00-6 N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	R10 Xn;R22 Xi;R37/38-41 R67	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
2,6-diméthyl-4-heptanone CAS: 0000108-83-8 Numéro CE 203-620-1 Numéro d'index: 606-005-00-X N° Enr. REACH: 01-2119474441-41-xxxx	2.5 - < 10	R10 Xi;R37	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H335	[1][2]
Toluène CAS: 0000108-88-3 Numéro CE 203-625-9 Numéro d'index: 601-021-00-3 N° Enr. REACH:	1 - < 2.5	F;R11 Repr. Cat. 3;R63 Xn;R48/20-65 Xi;R38 R67	Flam. Liq. 2;H225 Repr. 2;H361d Asp. Tox. 1;H304 STOT RE 2;H373 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H336	[1][2]
Triéthylènetétramine CAS: 0000112-24-3 Numéro CE 203-950-6 Numéro d'index: 612-059-00-5 N° Enr. REACH:	0 - < 1	C;R34 Xn;R21 R43 R52-53	Acute Tox. 4;H312 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 3;H412	[1]
3-aminopropyltriéthoxysilane CAS: 0000919-30-2 Numéro CE 213-048-4 Numéro d'index: 612-108-00-0 N° Enr. REACH:	0 - < 1	C;R34 Xn;R22 R43	Acute Tox. 4;H302 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1;H317	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Cas général

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu produit de la fumée noire. Des produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes de nitrogène. Évitez toute exposition et utilisez un appareil respiratoire le cas échéant.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition, ne pas allumer ou éteindre les lumières ou un équipement électrique non protégé.

En cas d'épandage dans un espace confiné, évacuer l'endroit et vérifier que les niveaux de vapeur de solvants sont inférieurs à la limite inférieure d'explosivité avant d'y repénétrer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs de solvants contenues dans cette préparation sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Les locaux de stockage, préparation et application doivent être ventilés pour empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dans zone de stockage

Manipuler les emballages prudemment de manière à éviter les chocs et les épanchements.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir éloigné des matériaux suivants : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Stocker sur béton ou autre sol imperméable de préférence avec un bac de retention. Ne pas gerber sur plus de trois hauteurs.

Conserver le récipient bien fermé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Stocker conformément aux réglementations en vigueur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun scénario d'exposition disponible, se reporter aux données de la section 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition suivantes ont été établies par: le Ministère du Travail.

Substance	V.L.E.(15mm)		V.M.E.(8 h/j)		Commentaires
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
2,6-diméthyl-4-heptanone	-	-	25	250	
2-Propanol	400	980	-	-	
Acétate de n-butyle	200	940	150	710	
Butanone	300	900	200	600	
Calcium carbonate	-	-	-	10	
N-Butanol	50	150	-	-	
Titanium dioxide	-	-	-	10	
Toluène	100	384	50	192	

* Risque de pénétration percutanée.

Valeurs DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible pour le mélange.

8.2. Contrôles de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Protection des yeux/du visage

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. Protection des yeux doit répondre aux exigences de la norme EN 166.

Protection de la peau

Lors d'une manipulation prolongée ou répétée, portez les types de gants suivants:

Recommandé: Multicouches clinquant stratifié type de gants ou similaire.

Non recommandé: caoutchouc butyle, PVC.

Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Les recommandations sur le ou les types de gants à utiliser lors de la manipulation du produit sont basées sur les informations provenant de la source suivante: www.esig.org

L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Divers

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Risques thermiques

Aucune donnée disponible pour le mélange.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Jaune Liquide
Odeur	Odeur desolvant
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	79
Point d'éclair (°C)	11
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosion;: Non mesuré

Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré

Tension de vapeur (Pa)

Non mesuré

Densité de vapeur

Plus lourdes que l'air;

Densité relative

1.41

Solubilité(s)

Non miscible

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)

Non mesuré

Température d'auto-inflammation (°C)

Non mesuré

Température de dégradation (°C)

Non mesuré

Viscosité (cSt)

195

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote et fumées.

Se tenir à l'écart d'agents oxydants et matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut présenter une réaction exothermique avec : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Tenir éloigné des matériaux suivants : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le feu produit de la fumée noire. Des produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes de nitrogène. Évitez toute exposition et utilisez un appareil respiratoire le cas échéant.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

La préparation a été évaluée en utilisant les données toxicologiques précises ci-dessous et classifiée en conséquence. Se référer à la section 2 pour les détails.

Ingrédient	Oral LD50, mg/kg	Cutané LD50, mg/kg	Inhalation Vapeurs LD50, mg/L/4hr	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/L/4hr
2,6-diméthyl-4-heptanone - (108-83-8)	5,750.00, Rat	16,000.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
2-Propanol - (67-63-0)	4,710.00, Rat	12,800.00, Rat	72.60, Rat	Aucune donnée disponible.
3-aminopropyltriéthoxysilane - (919-30-2)	1,490.00, Rat	4,076.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acétate de n-butyle - (123-86-4)	10,700.00, Rat	17,600.00, Lapin	9.60, Rat	Aucune donnée disponible.
Butanone - (78-93-3)	2,737.00, Rat	6,480.00, Lapin	32.00, Souris	Aucune donnée disponible.
N-Butanol - (71-36-3)	2,292.00, Rat	3,430.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Toluène - (108-88-3)	636.00, Rat	8,400.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Triéthylènetétramine - (112-24-3)	2,780.00, Rat	550.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGÜE - ORALE	Non classifié	Non applicable
TOXICITÉ AIGÜE - CUTANÉE	Non classifié	Non applicable
TOXICITÉ AIGÜE - INHALATION	Non classifié	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	Non classifié	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	Non classifié	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classifié	Non applicable
Cancérogénicité	Non classifié	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classifié	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classifié	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classifié	Non applicable
Danger par aspiration	Non classifié	Non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 3 pour plus de détails.

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Écotoxicité aquatique

Noms	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l

2-Propanol - (67-63-0)	1,400.00, Lepomis macrochirus	100.00, Daphnia magna	100.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Acétate de n-butyle - (123-86-4)	18.00, Pimephales promelas	32.00, Artemia salina	674.70 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Butanone - (78-93-3)	400.00, Cyprinodon variegatus	520.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Skeletonema costatum
N-Butanol - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
2,6-diméthyl-4-heptanone - (108-83-8)	140.00, Oncorhynchus mykiss	250.00, Daphnia magna	100.00 (96 hr), Selenastrum capricornutum
Toluène - (108-88-3)	5.80, Oncorhynchus mykiss	19.60, Daphnia magna	Aucune donnée disponible.
Triéthylènetétramine - (112-24-3)	495.00, Pimephales promelas	33.90, Daphnia magna	20.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum
3-aminopropyltriéthoxysilane - (919-30-2)	934.00, Danio rerio	331.00, Daphnia magna	603.00 (72 hr), Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN UN 1263 Peintures, 3, II

IMDG Classe/Div 3 Sous-catégorie -
Ségrégation du groupe No segregation group appropriate

EmS F-E,S-E

OACI/IATA Classe 3 Sous-catégorie -

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN Environmentally Hazardous: Non

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

Législation UE

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les peintures et vernis et si l'application par pulvérisation est possible.

SECTION 16: Autres informations

16.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

F Facilement inflammable.

Xi Irritant.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

16.2. Éléments d'étiquetage

Conformément à la directive 1999/45/CE



Facilement inflammable



Irritant

Contient:

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Phrase P

Contient 3-aminopropyltriéthoxysilane, Triéthylènetétramine. Peut produire une réaction allergique.

IMPORTANT NOTE: the information contained in this data sheet (as may be amended from time to time) is not intended to be exhaustive and is presented in good faith and believed to be correct as of the date on which it is prepared. It is the user's responsibility to verify that this data sheet is current prior to using the product to which it relates.

Persons using the information must make their own determinations as to the suitability of the relevant product for their purposes prior to use. Where those purposes are other than as specifically recommended in this safety data sheet, then the user uses the product at their own risk.

MANUFACTURER'S DISCLAIMER: the conditions, methods and factors affecting the handling, storage, application, use and disposal of the product are not under the control and knowledge of the manufacturer. Therefore the manufacturer does not assume responsibility for any adverse events which may occur in the handling, storage, application, use, misuse or disposal of the product and, so far as permitted by applicable law, the manufacturer expressly disclaims liability for any and all loss, damages and/or expenses arising out of or in any way connected to the storage, handling, use or disposal of the product. Safe handling, storage, use and disposal are the responsibility of the users. Users must comply with all applicable health and safety laws.

Unless we have agreed to the contrary, all products are supplied by us subject to our standard terms and conditions of business, which include limitations of liability. Please make sure to refer to these and / or the relevant agreement which you have with AkzoNobel (or its affiliate, as the case may be).

© AkzoNobel

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de la Règlement (CE) N° 1907/2006.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R21 Nocif par contact avec la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les sections suivantes ont changé depuis la précédente révision.

SECTION 12: Informations écologiques

Fin du document



Votre attention est attirée sur la Fiche de Données et l'étiquette d'emballage que, y compris avec la Fiche de Données De Sécurité, constituent l'ensemble intégral des informations relatives à ce produit. Les informations contenues dans ce formulaire sont susceptibles d'être modifiées - étant donné notre engagement d'amélioration des produits et des changements législatifs. Awlgrip® est une marque déposée de Akzo Nobel.